



### 5 OBLIGATIONS FISCALES

(précisions en annexe 2)

Pays vis-à-vis desquels vous êtes fiscalement résident, en dehors des Etats-Unis d'Amérique mais **y compris la Belgique** :

PAYS / JURIDICTIONS	NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCAL (« Numéro du Registre national - NISS » Belge et, si autre juridiction, son équivalent)

### 6 PERSONNE AMERICAINE (FATCA)

(précisions en annexe 2)

Avez-vous la nationalité américaine ?  Oui  Non

Etes-vous soumis à des obligations fiscales aux Etats-Unis d'Amérique ?  Oui  Non

Si oui, merci de nous communiquer votre numéro d'identification fiscal américain (TIN) : .....

*J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Je suis informé(e) que tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiqué dans les plus brefs délais.*

### 7 PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSEE

(précisions en annexe 2)

Exercez-vous ou avez-vous cessé d'exercer depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui  Non

Si oui, fonction exercée : ..... Date de cessation (le cas échéant) : .....

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?  Oui  Non

Si oui, fonction exercée : ..... Lien avec cette personne : .....

Si vous avez répondu Oui à l'une des deux questions ci-dessus, merci de répondre à la question suivante :

Quelle est l'origine de votre patrimoine ? (Plusieurs réponses possibles)

Héritage  Epargne sur revenus  Investissement immobilier  Investissement mobilier  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Paraphe de l'adhérent(e) ou du mandataire

### 8 VOTRE SITUATION FINANCIÈRE

(1k = € 1000)

Veuillez indiquer ci-dessous les informations relatives à votre situation financière personnelle en montant ou en tranche :

#### 1) Patrimoine financier (montant estimé de votre patrimoine financier : assurance vie, comptes d'épargne, ...)

Montant : \_\_\_\_\_ €

Ou, à défaut, veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 - 25 k€   
  26 - 50 k€   
  51 - 100 k€   
  101 - 150 k€   
  151 - 250 k€   
  251 - 350 k€   
  351 - 500 k€  
 501 - 750 k€   
 751 k€ - 1 M€   
 + 1 M€

- **Quel est le montant de votre épargne de précaution** (c'est-à-dire les sommes immédiatement disponibles sur un compte courant ou compte d'épargne en cas d'imprévu ...)?

Montant : \_\_\_\_\_ €

Ou, à défaut, veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 - 5 k€   
 6 - 10 k€   
 11 - 15 k€   
 16 - 20 k€   
 +20 k€

#### 2) Patrimoine immobilier (montant de votre patrimoine immobilier : appartements/maisons détenus en tant que résidence principale, secondaire ou en investissement locatif, **déduction faite des emprunts restant à rembourser**). Pour les biens détenus en commun, merci de renseigner votre quote-part.

Montant : \_\_\_\_\_ €

Ou, à défaut, veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 €   
 1 - 100 k€   
 101 - 150k€   
 151 - 200 k€   
 201 - 250 k€   
 251 - 350 k€   
 351 - 500 k€  
 501 - 750 k€   
 751 k€ - 1 M€   
 +1 M€

#### 3) Revenus réguliers (montant brut annuel de vos revenus réguliers : salaires y compris primes, retraite, revenus fonciers)

Montant : \_\_\_\_\_ €

Ou, à défaut, veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 - 8 k€   
 9 - 20 k€   
 21 - 30k€   
 31 - 38 k€   
 39 - 45 k€   
 46 - 60 k€   
 61 - 75 k€  
 76 - 90 k€   
 91 - 100 k€   
 101 - 150 k€   
 + 151 k€

#### 4) Charges régulières (estimation du montant mensuel de vos charges régulières : loyer, remboursement d'emprunts, frais de scolarité, fournisseurs d'énergie, abonnements, ... Pour les dépenses en commun, merci de renseigner votre quote-part.

Montant par mois : \_\_\_\_\_ €

Ou, à défaut, veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 - 20%   
 21 - 40%   
 41 - 60%   
 61 - 80%   
 + 80%

#### 5) Capacité d'épargne mensuelle prenant en compte l'ensemble de vos revenus et de vos charges régulières/ prévisibles.

Veuillez sélectionner la tranche correspondante :

- 0 - 250 €   
 251 - 500 €   
 501 - 1000 €   
 1001 - 1500 €   
 1501 - 2000 €   
 +2000 €

Paraphe de l'adhérent(e) ou du mandataire

### 9 VOTRE CONNAISSANCE ET EXPÉRIENCE DES MARCHÉS FINANCIERS

6) Sur quel(s) support(s) financier(s) avez-vous déjà réalisé des opérations en direct ou via de(s) support(s) en unités de compte (Branche 23) sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ?

- Actions     OPCVM actions     OPCVM à formule     FCPI / FIP / FCPR     Aucun  
 Obligations     OPCVM obligations     OPCVM monétaires     OPCVM immobiliers / SCI / SCPV / OPC

7) Quel est votre niveau d'expérience sur les placements financiers (actions, obligations, OPCVM, etc) ?

- Je ne réalise pas d'opérations sur des placements ou supports financiers ..... **0 pt**  
 J'ai déjà réalisé des opérations sur des placements ou supports financiers et j'en connais les risques de fluctuation à la hausse comme à la baisse ainsi que les risques de perte en capital ..... **2 pts**  
 J'ai des compétences en matière de placements ou supports financiers de par mon expérience professionnelle ..... **4 pts**

8) La valeur de votre investissement baisse de 20 %, comment réagissez-vous ?

- Je préfère désinvestir ..... **0 pt**  
 Je préfère patienter ..... **3 pts**  
 J'en profite pour réinvestir ..... **6 pts**

9) Quel est votre niveau de connaissance des marchés financiers ?

- Vous n'avez aucune connaissance des marchés et des placements financiers.  
 Vous avez quelques connaissances des marchés et des placements financiers.  
 Vous avez une bonne compréhension du fonctionnement des marchés et des placements financiers.

10) En matière de placements financiers, les supports les plus susceptibles de générer de la performance peuvent également connaître des baisses, entraînant des risques de perte en capital.

Parmi les orientations suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

- Un risque faible et un objectif de performance faible (*hypothèse indicative de rendement : de -5% à + 5% par an\**) ..... **0 pt**  
 Un risque modéré, dans un objectif de performance modérée (*hypothèse indicative de rendement : de -10% à + 10% par an\**) ..... **2 pts**  
 Un risque élevé, dans un objectif de performance élevée (*hypothèse indicative de rendement : de -20% à + 20% par an\**) ..... **3 pts**

\* La progression ou la baisse peut être supérieure aux pourcentages indiqués.

### 10 VOS OBJECTIFS

11) Dans le cadre d'une souscription ou d'un reversement, quel serait le montant de votre versement ? € .....

12) Envisagez-vous d'alimenter votre contrat par des versements réguliers ?  Oui  Non  
 Si oui, quel montant envisagez-vous de verser ? ..... € par  mois  trimestre  semestre  an

13) Quel est votre objectif principal ? (Une seule réponse possible)

- Compléter vos revenus     Valoriser votre capital     Transmettre un capital     Epargner en vue d'un projet  
 Préparer votre retraite : le critère de liquidité est-il important ?  
      Je dois pouvoir disposer de mon épargne à tout moment  
      Non, j'ai d'autres économies disponibles rapidement

14) Quel est l'horizon de placement de votre objectif principal ?

- 0 - 4 ans ► **0 pt**     4 - 8 ans ► **1 pt**     8 - 15 ans ► **3 pts**     > 15 ans ► **4 pts**  
 Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?  
 0 - 55 ans ► **3 pts**     56 - 75 ans ► **2 pts**     76 - 85 ans ► **1 pt**     > 85 ans ► **0 pt**

TOTAL de points : .....

Entre 1 et 8 points : Prudence

Entre 9 et 12 points : Equilibre

Entre 13 et 20 points : Performance

Paraphe de l'adhérent(e) ou du mandataire

### 11 VOTRE APPROCHE FINANCIÈRE

L'approche financière que vous sélectionnez doit être cohérente avec vos connaissances, votre expérience financière, votre situation familiale et patrimoniale.

- PRUDENCE** : pas ou peu de risque\* en capital en contrepartie d'une rémunération faible mais régulière du placement.
- EQUILIBRE** : une prise de risque plus marquée dans le choix des placements financiers dans la recherche d'une rémunération potentiellement supérieure à l'approche 1.
- PERFORMANCE** : une prise de risque fondée sur un choix de placements financiers résolument tournés vers les marchés risqués dans la recherche d'une rémunération potentiellement supérieure aux approches 1 et 2.

\* Risque : possibilité de perte en capital.

Approches (exemples)	Garantie	Prudence	Équilibre	Performance
Fonds Garanti en euros	100 %	70 %	35 %	
AFER Patrimoine D		10 %	10 %	
AFER Diversifié Durable D		5 %	15 %	20 %
AFER SFER D		10 %	15 %	20 %
AFER Oblig. Monde Entreprises D		5 %	10 %	
AFER Actions Monde D			15 %	20 %
AFER Actions Amérique D				10 %
AFER Marchés émergents D				10 %
AFER Actions Euros ISR D				20 %

Paraphe de l'adhérent(e) ou du mandataire



### 12 DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, les données personnelles de l'adhérent sont traitées par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite, en leur qualité de responsable de traitement. Ces traitements ont pour finalité :

- la passation, la gestion et l'exécution du contrat ayant pour base juridique l'exécution du contrat et/ou de mesures précontractuelles ;
- la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers (y compris dans le cadre des évactions fiscale(s) internationale(s) (FATCA) ayant pour base juridique le respect d'obligations légales ;
- la lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude ayant pour base juridique l'intérêt légitime d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite à défendre les intérêts des assurés, la défense de l'image de marque Abeille Assurances, la préservation des droits de la société et des intérêts de la collectivité des assurés ;
- la gestion commerciale des clients (dont les opérations de gestion) ayant pour base juridique l'intérêt légitime du responsable de traitement à l'assurance de la satisfaction des clients ;
- la prospection commerciale ayant pour base juridique l'intérêt légitime du responsable de traitement à la proposition à ses clients de produits et services analogues.

La fourniture des données de l'adhérent est strictement nécessaire à la passation, à la gestion et à l'exécution du contrat ; la non-fourniture de ces données empêchera la conclusion du contrat. Les données nécessaires à l'exécution du contrat, à la gestion de la relation client et au respect d'obligations légales sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée des prescriptions légales applicables.

Les données des personnes inscrites sur la liste des personnes présentant un risque de fraude sont supprimées cinq ans après leur inscription. En cas de procédure judiciaire, ces données sont conservées jusqu'au terme de la procédure puis archivées suivant les délais de prescriptions légales applicables. Les données utiles à la prospection commerciale sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale ou du dernier contact émanant de l'adhérent.

Les destinataires des données de l'adhérent sont, dans le strict cadre des finalités énoncées et dans la limite de leurs attributions : les personnels d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ou des entités filiales d'Abeille Assurances Holding auxquelles ils appartiennent, de ses délégataires de gestion, prestataires, partenaires, sous-traitants, réassureurs, le cas échéant, s'il y a lieu les autorités administratives et judiciaires, les organismes d'assurance ou les organismes sociaux des personnes impliquées, les intermédiaires d'assurance, ainsi que les personnes intéressées au contrat. Les destinataires peuvent éventuellement se situer dans des pays en dehors de l'Union européenne. Ces transferts sont encadrés par l'usage de garanties appropriées consultables sur demande.

L'information à jour concernant le traitement des données personnelles de l'adhérent est consultable sur le site internet [abeille-assurances.fr](http://abeille-assurances.fr) (rubrique « Données personnelles »).

En qualité de responsable de traitement, Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite ont désigné auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes : Abeille Assurances – DPO – Direction de la Conformité – 80 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes, France.

L'adhérent dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, des droits d'opposition et de limitation du traitement.

Ces droits peuvent être exercés via le formulaire en ligne ci-dessous :

<https://www.abeille-assurances.fr/droits-rgpd.html> accessible en se connectant sur le site [abeille-assurances.fr](http://abeille-assurances.fr), la rubrique « Données Personnelles », la section « Quels sont vos droits et comment les exercer ? » et en cliquant sur « J'exerce mes droits »

ou par courrier adressé à :

**Abeille Assurances - Service Réclamations**  
TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9, France.

L'adhérent dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle telle que l'Autorité de protection des données (APD).

Pour toutes vos questions, vous pouvez vous adresser en priorité à la succursale belge d'Abeille Vie. Des plaintes peuvent également être déposées auprès du Service Ombudsman Assurances : **Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles - Tél. : 02/547 58 71 - [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as)**

#### Abeille Vie

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre  
Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation  
Société anonyme de droit français, (Abeille Vie), apériteur  
Entreprise régie par le code français des assurances au capital de € 1 205 528 532,67  
Succursale belge : Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles - RPM Bruxelles - BCE 808.167.178.

#### Abeille Epargne Retraite

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 RCS Nanterre  
Société anonyme de droit français, (Abeille Epargne Retraite)  
Entreprise régie par le code français des assurances au capital de € 553 879 451  
Succursale belge : Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles - RPM Bruxelles - BCE 808.197.268.

J'adresse ma demande à :

**Abeille Vie Succursale Belge**  
**Avenue Louise 231 - 1050 Bruxelles**  
**Email : [afer-europe@abeille-assurances.fr](mailto:afer-europe@abeille-assurances.fr)**  
**Tél : 02/627 47 00**

Fait à : ..... Date : ...../...../.....

Signature de l'adhérent(e) ou du mandataire

# RECUEIL DE VOS EXIGENCES ET DE VOS BESOINS

## ANNEXE 1 – NOMENCLATURES CSP ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Nomenclature des secteurs d'activité (SA)

Code SA	Libellé SA	Code SA	Libellé SA
01	Action sociale	21	Industrie agro-alimentaire
02	Activités culturelles, sportives et spectacles	22	Industrie biens d'équipement, de consommation domestiques
03	Activités immobilières	23	Industrie biens d'équipement, de consommation industriels
04	Agriculture, marine, pêche, exploitation forestière	24	Industrie chimique, pharmaceutique
05	Armée, Police	25	Industrie, collecte et valorisation des déchets
06	Artisanat	26	Industrie des métaux
07	Audit, comptabilité et gestion	27	Industrie du bois
08	Banques et assurances	28	Industrie du plastique
09	Commerce détail	29	Industries autres
10	Commerce et réparation automobiles	30	Informatique, télécommunication, téléphonie, web, hifi
11	Commerce grande distribution	31	Professionnels de la santé (médecins généralistes et spécialistes, dentistes)
12	Commerce gros	32	Professionnels de la santé (biologie, pharmacie)
13	Communication, Information, média	33	Professionnels de la santé autres (paramédical, kinésithérapeute, infirmier, ...)
14	Construction (BTP)	34	Professions juridiques
15	Énergies et eau (extraction, traitement, distribution)	35	Religion
16	Enseignement, formation	36	Sans activité professionnelle
17	Études et recherche	37	Services aux entreprises
18	Fonctions publiques	38	Services aux particuliers
19	Hôtel, restaurant, brasserie, café	39	Tourisme
20	Humanitaire	40	Transports et logistiques

### Nomenclature des codes socio-professionnels (CSP)

#### SALARIÉ

Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
33	Cadres de la fonction publique	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	53	Policiers et militaires
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	54	Employés administratifs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	55	Employés de commerce
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	56	Personnels des services directs aux particuliers
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	64	Chauffeurs
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
47	Techniciens	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	69	Ouvriers agricoles

#### INDÉPENDANT

Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés
31	Professions libérales

#### SANS ACTIVITÉ

Code CSP	Libellé CSP
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Élèves, Etudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

#### RETRAITÉ

Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants	47	Techniciens
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
22	Commerçants et assimilés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53	Policiers et militaires
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	64	Chauffeurs
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	69	Ouvriers agricoles
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		

### NOTION DE RESIDENCE FISCALE AUX FINS DE L'AUTO-CERTIFICATION FISCALE

Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). La notion de résidence fiscale est définie par le droit interne de chaque pays. En cas de doute sur le ou les lieux de votre résidence fiscale, il est vivement recommandé de se rapprocher de l'administration fiscale dont vous dépendez en vue de l'obtention d'un « certificat de résidence fiscale » ou d'informations vous permettant d'identifier les juridictions fiscales dont vous dépendez.

### STATUT DE PERSONNE AMERICAINE (US PERSON) AU SENS DE LA REGLEMENTATION FATCA

Le terme US Person comprend notamment :

- Une personne détentrice de la nationalité américaine, y compris lorsqu'elle est née aux États-Unis mais réside dans un autre pays, et tant qu'elle n'a pas renoncé à la nationalité américaine.
- Une personne résidant aux États-Unis, détentrice ou non de la « carte verte » (Green Card).
- Une personne qui ne réside pas aux États-Unis à titre habituel mais qui détient une Carte Verte américaine.
- Une personne ayant séjourné aux États-Unis un nombre important de jours pendant l'année civile (c'est-à-dire, plus de 183 jours sous réserve du respect de certaines conditions).
- Une personne non-résidente ayant déclaré ses revenus avec celui de son conjoint/partenaire d'un PACS américain.
- Les sociétés américaines, partenariats américains et trusts américains.

Le NIF (numéro d'identification fiscal) américain peut prendre plusieurs formes :

- Le numéro de sécurité sociale américain (SSN -social security number).
- le numéro d'identification d'employeur (EIN -employer identification number).
- le numéro individuel d'identification fiscal (ITIN -individual taxpayer identification number).

Pour plus de précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, veuillez-vous rapporter au site de l'IRS : <http://www.irs.gov>

### PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSEE

Je suis une personne politiquement exposée si :

- j'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un État y compris de l'État français<sup>(1)</sup>,
- ou je suis un membre direct de la famille d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction<sup>(2)</sup>,
- ou je suis étroitement associé(e) à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction<sup>(3)</sup>.

*(1) Chef d'État, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 (loi relative à la transparence financière de la vie politique) ou d'un parti ou groupement politique étranger ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur ou chargé d'affaires ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein ; les personnes physiques exerçant les fonctions considérées comme étant des fonctions publiques importantes figurant sur la liste publiée par la Commission européenne sur la base de l'article 20bis, paragraphe 3, de la directive 2015/849.*

*(2) Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; les ascendants au premier degré.*

*(3) Les personnes physiques qui, conjointement avec les PPE, sont bénéficiaires effectifs<sup>(1)</sup> d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ; les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit des PPE ; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits<sup>(2)</sup> avec les PPE.*

**Cette liste est limitative.**

*[1] Un bénéficiaire effectif se définit comme toute personne physique possédant, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société (par exemple, le capital de la SAS peut être distinct des droits de vote s'il existe des actions de préférence) ou, à défaut, une personne qui exerce un contrôle sur les organes de direction ou de gestion de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires.*

*[2] La présence d'un lien d'affaires : le lien est en principe de nature commerciale, mais peut recouvrir également des intérêts économiques de nature civile. Le caractère « étroit » d'un lien peut tenir soit à la régularité des interventions de la personne physique proche de la PPE, soit à l'importance de son action sur les affaires de la PPE.*